

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal **du Mercredi 17 Juin 2020** (N°3/2020)

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNANS s'est réuni au Centre d'Animation et des Loisirs après convocation légale, sous la présidence de Madame Isabelle GUILLAME, Maire d'Ornans, pour la session ordinaire du mois de juin.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les membres en exercice, à l'exception de :

- Madame Lisa BUCHIN, représentée par Monsieur Christophe JOUVIN,
- Monsieur Sylvain DUCRET, représenté par Monsieur Jean-Louis ROLAND.

Etaient absents : /

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Madame Corinne OLIVIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 Janvier 2020
- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 25 Mai 2020
- Approbation du compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019 : Budget PRINCIPAL
- Approbation du compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019 : Budget annexe ASSAINISSEMENT
- Approbation du compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019 : Budget annexe BOIS
- Approbation du compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019 : Budget annexe CINEMA
- Vote du CA 2019 du Budget PRINCIPAL
- Vote du CA 2019 du Budget annexe ASSAINISSEMENT
- Vote du CA 2019 du Budget annexe BOIS
- Vote du CA 2019 du Budget annexe CINEMA
- Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget PRINCIPAL
- Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe ASSAINISSEMENT
- Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe BOIS
- Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe CINEMA
- Avenant n° 2 à la DCM n° 2018/94 relative aux tarifs publics
- Création des commissions municipales ouvertes
- Désignation des délégués dans les structures de coopération intercommunale, associative et administrative
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation des membres de la commission concession
- Désignation des membres de la commission MAPA
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux titulaires d'une délégation
- Projet de la Société ITW RIVEX
- Informations diverses

Vu l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Cette réunion s'est déroulée **à huis-clos**, selon les dispositions de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 et l'article L. 2121-18 du CGCT. Elle a été transmise en direct de manière électronique, sur facebook « Ornans officiel ». Compte tenu des conditions sanitaires liées à la COVID-19, toutes les mesures concernant le déroulement de cette séance ont été prises, ainsi que les gestes barrières.

Madame la Maire a déclaré la séance ouverte à 19h30

► Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Janvier 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Janvier 2020.**

► Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 Mai 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 Mai 2020.**

Délibération n° 2020/15

► Approbation du compte de gestion du Trésorier 2019 : budget PRINCIPAL

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 25 voix pour et 2 abstentions (Mesdames JEANNEY et VERNEREY) :

- > **Constate l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget PRINCIPAL de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019 ;**
- > **Adopte le compte de gestion du budget PRINCIPAL de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019.**

Délibération n° 2020/16

► Approbation du compte de gestion du Trésorier 2019 : budget annexe ASSAINISSEMENT

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 26 voix pour et 1 abstention (Madame VERNEREY) :

- > **Constate l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe ASSAINISSEMENT de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019 ;**
- > **Adopte le compte de gestion du budget annexe ASSAINISSEMENT de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019.**

Délibération n° 2020/17

► Approbation du compte de gestion du Trésorier 2019 : budget annexe BOIS

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 26 voix pour et 1 abstention (Madame VERNEREY) :

- > **Constata l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe BOIS de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019 ;**
- > **Adopte le compte de gestion du budget annexe BOIS de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019.**

Délibération n° 2020/18

► Approbation du compte de gestion du Trésorier 2019 : budget annexe CINEMA

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 26 voix et 1 abstention (Madame VERNEREY) :

- > **Constata l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe CINEMA de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019 ;**
- > **Adopte le compte de gestion du budget annexe CINEMA de la Commune d'Ornans, pour l'exercice 2019.**

Vote des 4 Comptes Administratifs 2019 :

Considérant que Madame la Maire s'est retirée au moment du vote, conformément à la loi ;
Considérant que le Maire en exercice ou ayant exercé précédemment cette fonction, doivent se retirer du vote, et que par conséquent, le nombre de voix pris en compte s'élève à 25 ;

Délibération n° 2020/19

► Vote du CA 2019 du Budget PRINCIPAL

Entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Christophe JOUVIN ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 2 voix pour (Messieurs ROLAND et PERNIN) et 23 abstentions :

- > **Adopte le compte administratif 2019 du budget PRINCIPAL de la Commune d'Ornans, dont les résultats s'établissent comme suit :**
 - **En investissement** - 1.803.144,98 €
 - **En fonctionnement** + 2.873.748,20 €
 - Soit un excédent/déficit de clôture** + 1.070.603,22 €

Délibération n° 2020/20

► Vote du CA 2019 du Budget annexe ASSAINISSEMENT

Entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Christophe JOUVIN ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 2 voix pour (Messieurs ROLAND et PERNIN) et 23 abstentions :

- > **Adopte le compte administratif 2019 du budget annexe ASSAINISSEMENT de la Commune d'Ornans, dont les résultats s'établissent comme suit :**
- **En investissement** + 411.434,56 €
 - **En fonctionnement** + 1.679,17 €
 - Soit un excédent/déficit de clôture**..... + 413.113,73 €

Délibération n° 2020/21

► Vote du CA 2019 du Budget annexe BOIS

Entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Christophe JOUVIN ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 2 voix pour (Messieurs ROLAND et PERNIN) et 23 abstentions :

- > **Adopte le compte administratif 2019 du budget annexe BOIS de la Commune d'Ornans, dont les résultats s'établissent comme suit :**
- **En investissement** - 10.581,51 €
 - **En fonctionnement** + 38.580,16 €
 - Soit un excédent/déficit de clôture**..... + 27.998,65 €

Délibération n° 2020/22

► Vote du CA 2019 du Budget annexe CINEMA

Entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Christophe JOUVIN ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, par 2 voix pour (Messieurs ROLAND et PERNIN) et 23 abstentions :

- > **Adopte le compte administratif 2019 du budget annexe CINEMA de la Commune d'Ornans, dont les résultats s'établissent comme suit :**
- **En investissement** 59.964,09 €
 - **En fonctionnement** 0 €
 - Soit un excédent/déficit de clôture**..... 59.964,09 €

Délibération n° 2020/23

► Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget PRINCIPAL

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Décide d'affecter le résultat comme suit :**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	2 873 748,20 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	1 803 144,98 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 070 603,22 €
Total affecté au c/ 1068 :	1 803 144,98 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Délibération n° 2020/24

► Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe ASSAINISSEMENT

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

> Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	1 679,17 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme su Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 679,17 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Délibération n° 2020/25

► Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe BOIS

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

> Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	38 580,16 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	10 581,51 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	27 998,65 €
Total affecté au c/ 1068 :	10 581,51 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Délibération n° 2020/26

► Affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe CINEMA

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

> **Décide d'affecter le résultat comme suit :**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Délibération n° 2020/27

► Avenant n° 2 à la DCM n° 2018/94 relative aux tarifs publics

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame Patricia LABERTERIE ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Approuve l'avenant 2 à la délibération du Conseil Municipal n° 2018/94 en date du 21 novembre 2018, tel qu'indiqué ci-dessous ;**
- > **Dit que l'ensemble des autres tarifs publics 2019 restent inchangés jusqu'à nouvel ordre.**

1/ Droits de place pour les foires et marchés : il convient d'ajouter « **et camions ambulants** » ;

2/ Droits de place (tables de brasserie) : « **Exonération pour l'année 2020** » ;

3/ Billetterie du Musée municipal du costume et des traditions comtoises : « **Gratuité pour l'année 2020** » ;

Délibération n° 2020/28

► Création des commissions municipales ouvertes

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide,

1) A l'unanimité :

- > **D'adopter la liste des commissions municipales ouvertes ci-dessous ;**
- > **De fixer le nombre maximum des membres de chaque commission à 10 élus, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions, et à 2 habitants de la Commune d'Ornans ;**
- > **Après appel à candidatures et après avoir décidé de ne pas procéder au scrutin secret, de désigner les membres ci-dessus, dans les 8 commissions municipales ouvertes ;**

2) Par 22 voix pour, 4 voix contre (Madame VERNEREY, Messieurs ROLAND, PERNIN et DUCRET) et 1 abstention (Madame JEANNEY) :

- > De désigner ultérieurement 2 habitants de la Commune d'Ornans, à l'issue d'une consultation, étant précisé que la commission n° 6 comptera 4 habitants, et la commission 8 aucun :

PÔLE	C° n°	Compétences – Vice-Président	CONSEILLERS MUNICIPAUX
ORNANS DURABLE ET ATTRACTIVE	1	Transition écologique Economie, commerce, artisanat M. Christophe JOUVIN	Jean-Michel BELPOIS Daniel MESNIER Thibaut SERVANT Corinne OLIVIER Boris PIERRET Sébastien LAITHIER Christine JEANNEY Marie-Christine VERNEREY
	3	Urbanisme, aménagement Et cadre de vie M. Boris PIERRET	Christophe JOUVIN Franck COLLINET Daniel MESNIER Gérard COULET Corinne OLIVIER Sébastien LAITHIER Daniel PERNIN Jean-Louis ROLAND
	7	Sécurité, tranquillité Gestion des bâtiments publics M. Franck COLLINET	Sébastien LAITHIER Christophe JOUVIN Bernard CHEVASSU Patrick SEBILE Jean Michel BELPOIS Gérard COULET Jean-Louis ROLAND Daniel PERNIN
ORNANS SOLIDAIRE	2	Education, solidarité Et action sociale Mme Estelle BOURNEZ	Vanessa DORDOR Sandrine CLADY Sandra DE STEFANIS Catherine FESSELIER Lisa BUCHIN Patrick SEBILE Sylvain DUCRET Christine JEANNEY
ORNANS CITOYENNE	4	Vie associative, culturelle Et sportive Mme Patricia LABERTERIE	Gérard COULET Patrick SEBILE Sylvie VOIRIN Benoît HUGON Lisa BUCHIN Sandrine CLADY Bernard CHEVASSU Jean-Louis ROLAND Marie-Christine VERNEREY
ORNANS PROXIMITÉ	5	Communication Et e-citoyenneté M. Sébastien LAITHIER	Benoît HUGON Lisa BUCHIN Sandra DE STEFANIS Catherine FESSELIER Colette GROLEAU Estelle BOURNEZ Sylvain DUCRET Marie-Christine VERNEREY

	6	Coordination Et animation des quartiers Mme Catherine FESSELIER	Sandra DE STEFANIS Sébastien LAITHIER Patricia LABERTERIE Gérard COULET Sylvie VOIRIN Estelle BOURNEZ Sylvain DUCRET Jean-Louis ROLAND
AFFAIRES GÉNÉRALES	8	Finances Ressources Humaines Mme Christine JEANNEY	Colette GROLEAU Sandrine CLADY Vanessa DORDOR Bernard CHEVASSU Sylvie VOIRIN Christophe JOUVIN Christine JEANNEY Sylvain DUCRET

Délibération n° 2020/29

► Désignation des délégués dans les structures de coopération intercommunale, associative et administrative

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Approuve la désignation des délégués de la Commune d'Ornans au sein des différentes structures de coopération intercommunale, administrative et associative, comme indiqué sur le tableau ci-dessous,**
- > **Dit que l'ampliation de cette délibération sera faite auxdites structures.**

Nom des structures intercommunales, administratives et associatives	Délégués de la Commune d'Ornans	
	Titulaires	Suppléants
> Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL)	Christophe JOUVIN Jean-Michel BELPOIS Thibaut SERVANT Estelle BOURNEZ Daniel PERNIN	Franck COLLINET Sébastien LAITHIER Boris PIERRET Catherine FESSELIER Christine JEANNEY
> Syndicat Intercommunal Scolaire « B.C.M.O.S. »	Estelle BOURNEZ Vanessa DORDOR Isabelle GUILLAME Sylvain DUCRET	Colette GROLEAU
> Conseil de crèche	Estelle BOURNEZ	Vanessa DORDOR
> C.L.E.C.T.	Isabelle GUILLAME Colette GROLEAU Vanessa DORDOR Jean-Louis ROLAND	/
> C.A. Collège Pierre Vernier	Catherine FESSELIER	Thibaut SERVANT
> C.A. Collège Ste Marie St Michel	Sylvie VOIRIN	Benoit HUGON
> C.A. Harmonie Municipale d'Ornans	Patrick SEBILE Colette GROLEAU	/

> C.A. ACC'OR	Christophe JOUVIN Colette GROLEAU	Patricia LABERTERIE
> C.A. ANIM'ORNANS	Patricia LABERTERIE Patrick SEBILE Franck COLLINET	Christophe JOUVIN
> ERP-IGH (commission sécurité SDIS)	Franck COLLINET	Boris PIERRET
> Référent Sécurité routière	Franck COLLINET	/
> Référent Défense	Franck COLLINET	/
> Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Saint Louis	Patricia LABERTERIE	/
> Agence Régionale de Santé	Isabelle GUILLAME	/
> Association Départementale des Communes Forestières du Doubs	Jean-Michel BELPOIS	Thibaut SERVANT
> Cités de Caractère de Bourgogne Franche-Comté (CCBFC)	Thibaut SERVANT Corinne OLIVIER Patrick SEBILE	Patricia LABERTERIE Gérard COULET
> HABITAT 25 - NEOLIA	Boris PIERRET	Sylvie VOIRIN
> C.N.A.S.	Sylvie VOIRIN	/

Délibération n° 2020/30

► Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Décide de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :**

Présidente : Isabelle GUILLAME	
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Christophe JOUVIN	Estelle BOURNEZ
Boris PIERRET	Catherine FESSELIER
Franck COLLINET	Colette GROLEAU
Vanessa DORDOR	Benoit HUGON
Daniel PERNIN	Marie-Christine VERNEREY

Délibération n° 2020/31

► Désignation des membres de la commission concession

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Décide d'élire les membres de la commission Concession titulaires et suppléants suivants :**

Présidente : Isabelle GUILLAME	
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Estelle BOURNEZ	Thibaut SERVANT
Vanessa DORDOR	Colette GROLEAU
Sandrine CLADY	Gérard COULET
Sandra DE STEFANIS	Patrick SEBILE
Daniel PERNIN	Marie-Christine VERNEREY

Délibération n° 2020/32

► Désignation des membres de la commission MAPA

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Décide de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission MAPA, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :**

Présidente : Isabelle GUILLAME	
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Christophe JOUVIN	Estelle BOURNEZ
Boris PIERRET	Catherine FESSELIER
Franck COLLINET	Colette GROLEAU
Vanessa DORDOR	Benoit HUGON
Daniel PERNIN	Marie-Christine VERNEREY

Délibération n° 2020/33

► Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- > **Décide d'élire les membres de la commission de contrôle des listes électorales suivants :**

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Benoit HUGON	Sylvie VOIRIN
Corinne OLIVIER	Bernard CHEVASSU
Daniel MESNIER	Lisa BUCHIN
Sylvain DUCRET	Jean-Louis ROLAND
Christine JEANNEY	Marie-Christine VERNEREY

Délibération n° 2020/34

► Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux titulaires d'une délégation

Entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, par 22 voix pour, 1 voix contre (Monsieur PERNIN) et 4 abstentions (Mesdames JEANNEY et VERNEREY, Messieurs ROLAND et DUCRET) :

- > De fixer à 44% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire ;
- > De fixer à 19% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire ;
- > D'allouer une indemnité de fonction, versée mensuellement, fixée au taux de 4,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, aux conseillers municipaux délégués ;
- > D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal 2020.

Délibération n° 2020/35

► Projet de la Société ITW RIVEX

Entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Christophe JOUVIN ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, à l'unanimité :

- > **D'acter les décisions de principe suivantes :**
 - **Rechercher des partenaires pour mener ce projet avec cohérence et méthode ;**
 - **Travailler en mode projet et participer à un comité de pilotage ;**
 - **Collaborer avec la CCLL et le SYBERT pour trouver un site permettant le déplacement de l'actuelle déchetterie des Epenottes et la libération totale du site afin de permettre sa vente à la Société ITW RIVEX ;**
 - **Définir le meilleur portage de l'ancien site RIVEX, avec l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC sous conditions suspensives ;**
 - **Etudier l'intérêt d'intégrer ce projet dans le périmètre de l'O.R.T.**

► Informations diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50